

**COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2020/09/21-02

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 21 septembre 2020, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représentée par M. Lionel Nicod, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat,

Vu le décret n° 2017-83 du 25 janvier 2017,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu le cadrage relatif aux modalités d'inscription, de progression et de validation en licence et master au sein d'Aix-Marseille Université modifié,

Vu le cadrage des modalités de contrôle des connaissances approuvé par la Commission de la formation et de la vie universitaire le 18 juin 2020,

DÉCIDE :

OBJET : Modalités de contrôle de connaissances (MCC) de la composante SMPM pour 2020/2021 : vague 2

La commission formation et vie universitaire approuve les modalités de contrôle des connaissances (MCC) de la composante SMPM pour l'année universitaire 2020/2021. Ces modalités sont détaillées en annexe à la présente délibération.

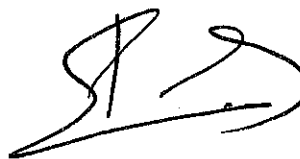
Cette délibération a été adoptée par 24 voix pour et 3 abstentions.

Membres en exercice : 38

Quorum : 20

Présents et représentés : 27

Fait à Marseille, le 21 septembre 2020



Eric Berton
Président d'Aix-Marseille Université



MODALITES GENERALES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

MASTERS DU DOMAINE SCIENCES DE LA SANTE

Année universitaire 2020-2021
1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

NIVEAU 1 : Modalités d'inscription, de progression et de validation en master - Cadrage général de l'université

Les présentes MCC pourront être modifiées en CFVU et portées à la connaissance des étudiants dans les meilleurs délais en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) des formations de licence (L), de licence professionnelle (LP) et de master (M) de l'Université d'Aix-Marseille s'organisent selon trois niveaux :

- niveau 1 : le présent cadrage de l'établissement,
- niveau 2 : les prescriptions communes à l'ensemble des L, LP ou des M d'une même composante,
- niveau 3 : les dispositions propres à une formation : maquettes d'enseignement et MCC spécifiques aux unités d'enseignement (UE).

Les règles de niveau 2 et 3 des composantes doivent respecter strictement les règles établissement de niveau 1.

L'organisation et le déroulement des examens se conforment par ailleurs à la Charte des examens d'AMU.

1. Architecture et principes généraux d'organisation des diplômes

1.A) Architecture

Chaque diplôme est organisé en semestres, eux-mêmes décomposés en unités d'enseignement (UE). A chaque UE est affecté un nombre défini de crédits (ECTS). Un semestre correspond à un total de 30 crédits, répartis sur l'ensemble des UE qui le constituent. Une année universitaire se compose de deux semestres : elle regroupe un total de 60 crédits.

La licence comporte six semestres : elle représente une valeur de 180 crédits.

La licence professionnelle comporte deux semestres : la formation valide l'obtention de 60 crédits ECTS.

La licence professionnelle sanctionne un niveau correspondant à 180 crédits ECTS.

Le master comporte quatre semestres : il représente une valeur de 120 crédits.

1.B) Inscriptions administrative et pédagogique

L'**inscription administrative annuelle** permet à l'étudiant de s'acquitter de ses droits de scolarité : elle n'a lieu qu'une fois au début de l'année universitaire et couvre donc les deux semestres.

Elle doit impérativement être complétée par une **inscription pédagogique semestrielle** : pour chaque semestre, l'étudiant se prononce sur le choix des UE dont il va suivre les enseignements, notamment dans les cas où la formation dispensée propose des éléments optionnels.

Les personnes en reprise d'études (ayant interrompu leur cursus pendant au moins un an) relèvent soit du régime de la reprise d'études non financées soit du régime de la formation continue.

Les étudiants ayant interrompu leurs études supérieures depuis trois ans au moins bénéficient à nouveau du droit aux inscriptions annuelles (cf. points 2.A et 4.A).

1.C) Principes de validation des enseignements crédités

1.C)a) Principes de validation des enseignements crédités

Les unités d'enseignement peuvent être acquises selon deux modalités :

- par CAPITALISATION : lorsque l'UE est validée selon les critères définis ci-dessous pour chaque diplôme, les crédits associés sont définitivement obtenus ;
- par COMPENSATION : lorsque la note obtenue à l'UE ne permet pas la capitalisation, l'UE peut toutefois être compensée par les notes obtenues à d'autres unités d'enseignement du même semestre ou de la même année (cf. précisions *infra*). L'UE déficiente est alors déclarée acquise par compensation.
- Pour une validation des acquis de l'expérience partielle (VAE partielle), les UE ne peuvent être acquises que par capitalisation.

Les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque formation sont exposées en détail dans le niveau 3 : il appartient à chaque étudiant d'en prendre connaissance et de s'y reporter précisément.

Les semestres sont construits pédagogiquement de manière à donner à l'étudiant la possibilité d'élaborer progressivement son projet de formation.

1.C)b) Détermination de la mention obtenue au diplôme

Elle se fait sur la base de la moyenne générale (MG) des années composant le diplôme, en première comme en deuxième session, selon les paliers suivants :

- * $10 \leq MG < 12/20$: mention Passable,
- * $12 \leq MG < 14/20$: mention Assez Bien,
- * $14 \leq MG < 16/20$: mention Bien,
- * $16 \leq MG < 18/20$: mention Très Bien,
- * $18 \leq MG \leq 20/20$: mention Très Bien avec félicitations du jury.

Pour les étudiants n'ayant pas effectué l'intégralité de leur diplôme à l'université d'Aix-Marseille, le calcul de la mention obéira aux modalités précisées ci-dessus, mais sur la seule base de la moyenne des semestres validés au sein de cette université.

Pour un diplôme obtenu par validation des acquis de l'expérience totale (VAE totale), aucune mention n'est attribuée.

2. Dispositions spécifiques à la licence

2.A) Modalités d'inscription

Le nombre d'inscriptions annuelles consécutives en licence est limité à cinq, réparties comme suit : trois inscriptions consécutives maximum pour l'ensemble des niveaux licence 1 et 2 ; deux inscriptions consécutives maximum en licence 3.

Toute inscription annuelle supplémentaire éventuelle sera précédée d'un entretien d'orientation avec le responsable de la formation visée ou son représentant.

2.B) Organisation et règles du contrôle des connaissances

2.B)a) Organisation du contrôle des connaissances

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent du seul choix de la composante dans le respect de la réglementation.

Dans cette perspective, trois types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE :

- les connaissances sont évaluées au seul moyen d'un contrôle terminal ;
- les connaissances sont évaluées à l'issue d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu selon des pondérations fixées par la composante ;
- les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI), pour la première session.

Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre. Aucune des épreuves organisées dans le cadre du CCI ne peut représenter plus de 50 % de la note finale à l'enseignement concerné.

2.B)b) Organisation des sessions d'examen

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenu, deux sessions d'examens sont proposées : les UE devant être réévaluées en seconde session seront celles qui n'auront été acquises ni par capitalisation ni par compensation à l'issue de la première session. C'est la note de seconde session qui prévaut dans tous les cas.

Pour les travaux pratiques ainsi que pour les UE et éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de la session 1 pour la session 2 est laissée à l'appréciation de la composante.

2.B)c) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant la présence aux travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante.

La présence à toutes les épreuves de session 1 est obligatoire (examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu).

Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré « défaillant » à la seconde session, sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe 2.C).

2.C) Critères de validation des connaissances appliqués dans l'établissement

2.C)a) Validation de l'UE

Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20.

Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans les dispositions particulières propres à la formation. Ces éléments constitutifs sont également considérés comme définitivement validés, quelle que soit la note attribuée à chacun d'eux dès lors que l'UE est capitalisée.

Les éléments constitutifs ne sont pas capitalisables ; la note supérieure ou égale à dix sur vingt pour un élément constitutif au sein d'une UE non capitalisée ou non compensée peut néanmoins être conservée entre la première et la seconde session d'une même année universitaire, dans des conditions fixées par la composante.

Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre (y compris stage) : lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au semestre, l'UE est alors validée par compensation.

Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation.

2.C)b) Validation du semestre et de l'année

La note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent, à laquelle s'ajoutent d'éventuels points de bonification (cf. paragraphe 4.).

Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

Le semestre est validé dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20 : il est alors capitalisé.

Si la note au semestre est inférieure à 10/20, celui-ci peut être compensé par l'autre semestre du même parcours de formation, comme suit :

- les semestres 1 et 2 se compensent ;
- les semestres 3 et 4 se compensent ;
- les semestres 5 et 6 se compensent.

Les semestres relevant de niveaux différents ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur de la licence. Qu'il soit validé par capitalisation ou par compensation, un semestre acquis confère dans tous les cas à l'étudiant les 30 crédits correspondants.

L'année est validée dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (que les deux semestres soient capitalisés, ou que l'un d'entre eux soit compensé). Seul un semestre précédemment capitalisé participe à la compensation, qui intervient à l'issue soit du semestre impair soit du semestre pair.

Si deux semestres se compensent au sein d'une même année (au sens du point 2.C).b), les 60 crédits annuels sont considérés comme acquis.

2.C)c) Validation de la licence

La délivrance de la licence est subordonnée à la validation de chacune des trois années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les première, deuxième et troisième années de licence ne se compensent pas entre elles. Une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

En 2020-2021, la délivrance du diplôme est conditionnée à la justification de la présentation à une certification en langue anglaise pour les mentions de licence mentionnées à l'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie.

Délivrance du DEUG :

Le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) peut être délivré sur demande expresse de l'étudiant, dès lors que celui-ci a validé les première et deuxième années du diplôme de licence.

2.C)d) Absence de note éliminatoire

Il n'existe aucune note éliminatoire au sein de la licence, qu'il s'agisse de la validation des éléments constitutifs d'UE, de l'UE, du semestre, de l'année ou du diplôme.

2.D) Règles de progression

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours (obtention des 60 crédits de L1 nécessaire pour passer en L2, obtention des 60 crédits de L2 nécessaire pour passer en L3). Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourné.

Néanmoins, et **sur décision du jury**, les aménagements suivants sont possibles, notamment à l'issue de la première session du semestre impair :

- un étudiant ajourné ayant acquis au moins 30 crédits sur les 60 crédits annuels peut être autorisé à présenter par anticipation certaines UE de l'année supérieure, dans une limite de 18 crédits. Il est alors déclaré ajourné redoublant (AJRE) ;
- un étudiant ajourné ayant acquis au moins 48 crédits sur les 60 qui constituent l'année peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure : il est alors déclaré ajourné autorisé à continuer (AJAC).

La mise en œuvre effective de ces aménagements est possible à l'issue de la première session du semestre impair ou après la seconde session.

L'accès à la troisième année de la licence n'est possible, sur décision de jury, que si l'étudiant a entièrement validé la première année et 48 ECTS de deuxième année.

2.E) Modalités dérogatoires

2.E)a) Parcours d'accompagnement

Les parcours d'accompagnement conçus à l'attention des étudiants de L1 admis en « oui-si » ou assimilés, pourront déroger aux règles ci-dessus décrites. Ces adaptations seront précisées dans le niveau 2 ou le niveau 3 des modalités de contrôle des connaissances.

Le redoublement dans ces parcours d'accompagnement est soumis à la décision du jury dans des conditions fixées par la composante dans le niveau 2 des modalités de contrôle des connaissances.

2.E)b) Licence avec option « accès santé » (L.AS)

Les modalités de contrôle des connaissances des licences avec option « accès santé » et du parcours spécifique accès santé (PASS) sont décrites dans un document de cadrage spécifique.

2.E)c) Licence avec parcours renforcé (DREAM*U)

A titre transitoire pour l'année 2020-2021 pour les licences à parcours renforcés de 72 ECTS dans le cadre de l'expérimentation DREAM*U, les UE sont réparties en deux blocs : les UE fondamentales et les autres. Les UE fondamentales sont définies pour chaque formation et sont consultables dans le niveau 3 des MCC.

Les UE fondamentales se compensent entre elles et les autres UE se compensent aussi entre elles au sein d'un même bloc et d'un même semestre. Il n'y a pas de compensation entre les blocs.

Le semestre est validé sous la double condition suivante :

- obtention d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des UE du semestre,
- obtention d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur les seules UE fondamentales du semestre.

Si le semestre n'est pas capitalisé, celui-ci peut être compensé par l'autre semestre de même niveau et du même parcours de formation, la compensation ne prenant en compte que les blocs de même nature-

Qu'il soit validé par capitalisation ou par compensation un semestre acquis confère l'intégralité des crédits prévus dans la maquette des enseignements.

L'année est validée dès lors que les deux semestres qui la composent sont acquis par capitalisation ou par compensation.

3. Dispositions spécifiques à la licence professionnelle

3.A) Modalités d'inscription

La licence professionnelle est un diplôme en un an, toutefois une inscription supplémentaire est possible sur décision de jury.

3.B) Organisation et règles du contrôle des connaissances

3.B)a) Organisation du contrôle des connaissances

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent du seul choix de la composante dans le respect de la réglementation.

Dans cette perspective, trois types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE :

- les connaissances sont évaluées au seul moyen d'un contrôle terminal ;
- les connaissances sont évaluées à l'issue d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu selon des pondérations fixées par la composante ;
- les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI) pour la première session.

Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre, majoritairement organisées en présentiel. Aucune des épreuves organisées dans le cadre du CCI ne peut représenter plus de 50 % de la note finale à l'enseignement concerné.

3.B)b) Organisation des sessions d'examen

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenu, deux sessions d'examens sont proposées : les UE devant être réévaluées en seconde session seront celles qui n'auront été acquises ni par capitalisation ni par compensation ou dont l'étudiant n'aura pas choisi de conserver la note supérieure ou égale à 8 (cf 3.C).a) à l'issue de la première session. C'est la note de seconde session qui prévaut dans tous les cas.

Pour les travaux pratiques ainsi que pour les UE et éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de la session 1 pour la session 2 est laissée à l'appréciation de la composante.

3.B)c) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant la présence aux travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante.

La présence à toutes les épreuves de session 1 est obligatoire (examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu).

Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante. Dans le cas contraire, il sera

automatiquement déclaré « défaillant » à la seconde session, sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe 3.C).

3.C) Critères de validation des connaissances appliqués dans l'établissement

3.C)a) Validation de l'UE

Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20.

Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans le niveau 3 des MCC propres à la formation dans un rapport de 1 à 3. La compensation entre ces éléments constitutifs s'effectue sans note éliminatoire et ils sont considérés comme définitivement validés dès lors que l'UE est capitalisée.

Les éléments constitutifs ne sont pas capitalisables ; la note supérieure ou égale à dix sur vingt pour un élément constitutif au sein d'une UE non capitalisée ou non compensée peut néanmoins être conservée entre la première et la seconde session d'une même année universitaire, dans des conditions fixées par la composante.

Lorsque l'étudiant n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, il peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20, pour la seconde session.

Toute UE obtenue par capitalisation l'est définitivement, sans possibilité de renonciation.

3.C)b) Validation de la licence professionnelle

Les crédits affectés à chaque UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 3 et sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au bloc (projet tutoré et stage), et au diplôme.

Toutefois, la licence professionnelle est décernée aux étudiants sous la double condition suivante :

- obtention d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'année,
- obtention d'une moyenne pondérée égale ou supérieure à 10 sur 20 au bloc constitué du projet tutoré et du stage (pour autant ce bloc n'est pas capitalisable).

Les étudiants doivent en outre justifier de la présentation à au moins une certification en langue anglaise. Il n'y a pas de possibilité de capitalisation du semestre.

4. Dispositions spécifiques au master

4.A) Modalités d'inscription

Modalités générales :

Le cursus conduisant au diplôme national de master est un cursus de quatre semestres qui repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

L'admission en master 1 :

- dépend de la capacité d'accueil approuvée pour chaque mention de master par le conseil d'administration d'AMU,
- est subordonnée, selon les formations, à un examen du dossier de l'étudiant et/ou à un entretien et/ou à une épreuve écrite et/ou à une épreuve orale.

Les 180 crédits de la licence doivent être entièrement acquis par l'étudiant : aucun dispositif d'enjambement ou de passage anticipé au niveau M1 n'est autorisé si la licence n'est pas validée dans sa totalité.

Le redoublement en master est possible, en première ou deuxième année, sur décision du jury.

L'accès en deuxième année du diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de la même mention de l'Université d'Aix-Marseille, et lorsque l'accès en première année de cette formation a été autorisé conformément aux capacités et modalités d'accueil approuvées par le conseil d'administration.

Au sein de la mention, l'affectation de l'étudiant dans un parcours type est soumise à l'approbation du responsable de mention, après consultation des responsables de parcours concernés.

Tout étudiant dont la candidature n'a pas été examinée à l'entrée du master 1 à l'Université d'Aix-Marseille ou souhaitant changer de mention verra sa candidature examinée pour son entrée en master 2.

Modalités particulières concernant les mentions listées dans l'annexe du décret n°2016-672 du 25 mai 2016 actualisée chaque année universitaire.

L'accès au master 2 pour ces mentions :

- dépend des capacités d'accueil approuvées par le conseil d'administration d'AMU au niveau de chaque parcours type ;
- est subordonné, selon les formations, à un examen du dossier de l'étudiant et/ou à un entretien et/ou à une épreuve écrite et/ou à une épreuve orale.

4.B) Critères de validation des enseignements appliqués dans l'établissement

4.B)a) Validation de l'UE

Une UE est acquise :

- par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20.

Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans le niveau 3 des MCC propres à la formation. Ces éléments constitutifs sont également considérés comme définitivement validés, quelle que soit la note attribuée à chacun d'eux dès lors que l'UE est capitalisée.

- ou par compensation si le semestre est capitalisé.

Une note-seuil de 8/20 est appliquée par défaut pour les UE de langue vivante étrangère pour les publics étudiants non spécialistes. Les composantes peuvent rehausser cette note seuil à l'intérieur d'un intervalle compris entre 8/20 et 10/20 en le précisant dans le niveau 2 ou 3 de leurs MCC.

Dans le cas où l'étudiant est évalué sur plusieurs UE pour une même langue et dans une même année universitaire, les composantes peuvent appliquer cette note seuil à la moyenne de ces UE dans des conditions précisées dans le niveau 2 ou 3 de leurs MCC.

Par ailleurs, le niveau 2 ou 3 des MCC peut prévoir d'autre(s) note(s)-seuil(s) inférieure(s) à 10/20 (hors dispositions réglementaires spécifiques), au-dessous desquelles la compensation à l'UE n'est pas possible. Ces seuils peuvent être appliqués au niveau de l'UE ou de l'élément constitutif d'UE.

En outre, les éléments constitutifs ne sont pas capitalisables ; néanmoins, si deux sessions sont prévues, la note supérieure ou égale à dix sur vingt pour un élément constitutif au sein d'une UE non capitalisée ou non compensée peut être conservée entre la première et la seconde session d'une même année universitaire, dans des conditions fixées par la composante.

Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation.

4.B)b) Validation du semestre et de l'année

Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre. Celui-ci est validé par capitalisation si la note semestrielle obtenue est supérieure ou égale à 10/20, sous réserve que les notes d'UE ou d'ECUE participant au calcul de cette note semestrielle soient supérieures ou égales aux éventuels seuils fixés (cf. 4.B)a).

En master 1

Pour la validation du master, deux formules, exclusives l'une de l'autre, sont possibles :

- * soit, les semestres se compensent entre eux pour la validation de l'année et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique.
- * soit, les semestres ne se compensent pas et l'évaluation des connaissances est effectuée sur deux sessions.

Un semestre ne peut donc être validé par compensation que dans les conditions cumulatives suivantes :

- dans le seul cadre d'une année de M1 organisée sur une session unique ;
- si la note obtenue par calcul de la moyenne des deux semestres de l'année est supérieure ou égale à 10/20 ;
- si les notes d'UE ou d'ECUE participant au calcul de cette note semestrielle sont supérieures ou égales aux éventuels seuils fixés.

En cas de mutualisation d'enseignements entre mentions, celles-ci doivent opter pour la même modalité (compensation ou deux sessions).

En master 2, les semestres ne se compensent pas et l'évaluation des connaissances est effectuée sur une session unique.

Un semestre est validé par capitalisation si la note semestrielle obtenue est supérieure ou égale à 10/20 sous réserve que les notes d'UE ou d'ECUE participant au calcul de cette note semestrielle soient supérieures ou égales aux éventuels seuils fixés (cf. 4.B)a).

Qu'il soit validé par capitalisation ou par compensation, un semestre acquis confère dans tous les cas à l'étudiant les 30 crédits correspondants.

La présence à toutes les épreuves d'examen est obligatoire, que la mention propose une session unique ou deux sessions.

Dans le cas où deux sessions sont organisées, tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter à chacune des épreuves relatives aux UE non acquises en session 1. C'est la note de seconde session qui prévaut dans tous les cas.

4.B)c) Validation du diplôme de master

La validation du niveau M2 vaut validation du diplôme de master.

Délivrance de la maîtrise :

La validation du niveau M1 permet l'obtention du diplôme de maîtrise, sur demande expresse de l'étudiant.

4.B)d) Détermination de la mention

La mention est définie selon les seuils indiqués au paragraphe 1.C)b).

Sa détermination se fait sur la base de la moyenne générale de master 1 pour la délivrance de la maîtrise ; la mention du master est établie sur la moyenne des deux années de la formation, pour autant que le master 1 suivi correspond bien au parcours type du master 2. Pour les étudiants n'ayant pas effectué l'intégralité de leur master à l'université d'Aix-Marseille ou au sein du même parcours type (ou mention), le calcul de la mention obéira aux modalités précisées ci-dessus, mais sur la seule base de la moyenne du master 2.

4.B)e) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant la présence à l'ensemble des enseignements du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante.

5. Dispositions communes à la licence, licence professionnelle et au master (absences, dispenses, validations d'acquis, bonus, stages)

5.A) Prise en compte des absences justifiées et injustifiées

Le statut « défaillant » est affecté à tout étudiant ayant enregistré une absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal. Cette règle vaut pour toutes les sessions d'examen, pour les formations évaluées au moyen d'une session unique comme pour les formations évaluées au moyen de deux sessions.

Le statut de défaillant entraîne le non calcul de la moyenne au semestre et donc l'invalidation du semestre.

Les étudiants absents lors d'une épreuve de contrôle continu ou terminal bénéficient d'un délai de **cinq jours ouvrés** pour justifier leur absence auprès de la scolarité de leur composante de rattachement. Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle l'absence a été constatée.

A l'issue de la dernière session d'examen, l'admission à composer lors d'une session exceptionnelle de substitution organisée par la composante peut être autorisée au bénéfice des étudiants défaillants qui en ont formulé la demande expresse, et dont l'absence a été justifiée.

Une commission *ad hoc* de composante est compétente pour statuer sur ces demandes. Elle apprécie le caractère exceptionnel et la gravité des circonstances de l'absence justifiée, en s'appuyant notamment sur les critères suivants :

- survenue de faits graves avérés ayant physiquement empêché l'étudiant de participer à l'épreuve tels qu'hospitalisation ;
- événement familial avéré et grave (tel que décès) ayant touché un membre de la famille ayant un lien direct avec l'étudiant (conjoint, enfant, père, mère, fratrie).

Dans le cadre d'un contrôle continu, il appartient à la composante d'apprécier dans quelle mesure une absence constatée à une/des épreuve(s) constitutive(s) de l'évaluation déterminera le statut de défaillant.

5.B) Prise en compte des dispenses d'examen et des validations d'acquis

Les éléments pédagogiques affectés d'une validation d'acquis ou d'une dispense d'examen ne sont pas pris en compte dans les calculs de moyennes numériques. Celles-ci sont établies sur la base des moyennes des UE pondérées selon les crédits afférents.

5.C) Bonification semestrielle en licence, licence professionnelle et master

5.C)a) En licence, licence professionnelle et en master 1

La pratique d'une ou de deux activités facultatives donnant lieu à un bonus semestriel est possible : ce choix sera exprimé par l'étudiant à l'occasion de son inscription pédagogique semestrielle.

La nature de ces activités relèvera de l'une des catégories suivantes : 1) sport, 2) engagement étudiant, 3) approfondissement des connaissances, 4) culture, 5) créativité et entrepreneuriat.

Concernant les cinq catégories de bonus, un socle commun d'activités est proposé par l'établissement, lequel s'impose à toutes les composantes. Par ailleurs, les composantes ont la possibilité de proposer d'autres activités relevant de ces cinq catégories en respectant les niveaux de gradation relevant de la catégorie de bonus concernée. Ces activités sont listées dans le niveau 2 des MCC de la composante (cf. Charte des bonus). Il appartient à l'étudiant de se renseigner auprès des services compétents de son UFR/département/école/institut.

La bonification ainsi obtenue se traduit par une majoration de la moyenne des UE du semestre, dans le respect d'un plafond fixé à 0.5 point d'augmentation, quel que soit le nombre d'activités effectivement suivies par l'étudiant.

Un bonus pris en compte en session 1 le sera également en session 2. En revanche, dans le cas où un étudiant ajourné doit repasser son semestre l'année suivante, il ne conservera pas le bénéfice des points de bonus obtenus.

Un bonus semestriel ne peut être pris en compte si l'activité bonifiée est identique au contenu d'un enseignement obligatoire ou optionnel présent dans le semestre.

5.C)b) En master 2

Aucune activité ne peut donner lieu à bonification en master 2.

5.D) Stages facultatifs

Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité de faire des stages facultatifs dans les cycles L et M, obligatoirement accompagnés d'une convention. Ces stages font l'objet d'une validation préalable par le responsable de formation et d'une évaluation non créditée sous la forme d'une UE supplémentaire.

NIVEAU 2 : Conditions particulières propres au Département des Masters de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales (Hors Mention « Neurosciences »)

1) Modalités d'inscription

Les inscriptions administratives et pédagogiques en Formation Initiale de Master doivent être prises le plus tôt possible, et en tout état de cause avant la fin du mois d'Octobre. Pour les inscriptions en Formation Continue (prises en charge par un Organisme), les délais sont dépendants de la signature de la convention. L'inscription pédagogique est dépendante de la transmission à la scolarité d'un **Contrat Pédagogique** mentionnant les UE à valider au titre de l'année en cours, celles déjà acquises lors d'années antérieures, celles obtenues par validation d'acquis (dans une limite de 12 ECTS pour l'année) et celles suivies « hors contrat pédagogique », dans le but pour l'étudiant de compléter sa formation de manière volontaire. Ces dernières ne feront en aucun cas l'objet d'une prise en compte dans le calcul des moyennes de semestre / année / diplôme.

Ce **Contrat Pédagogique** doit être daté et signé par le responsable du parcours-type et/ou le responsable de la mention et l'étudiant.

En raison des dates des choix hospitaliers, une dérogation est accordée aux étudiants relevant des professions de Santé qui peuvent s'inscrire jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours.

Après transmission du Contrat Pédagogique aux services de scolarité, tout changement devra faire l'objet d'un avenant au contrat signé par :

- Le responsable de l'UE « quittée »
- Le responsable de l'UE « nouvellement choisie »
- Le responsable du parcours-type (qui valide la cohérence pédagogique du choix)
- Le responsable de la mention
- Le Directeur du Département des Masters de la Faculté (qui entérine la demande de changement auprès des services de la scolarité).

Toute demande d'accès direct dans un parcours-type de Master 2, qui serait soumise par un étudiant ne disposant pas de la validation de 60 ECTS de Master 1 ou d'une attestation de grade de Master 1, devra être soumise à l'approbation de la Commission Pédagogique de la Faculté.

Les étudiants relevant des formations en Sciences Médicales ou Paramédicales, ou les professionnels de ces domaines, ont la possibilité de s'inscrire en Master 2 s'ils justifient d'un minimum de 24 ECTS reconnus de niveau Master 1 et d'un second cycle d'études de Santé validé. En l'absence de ces 24 ECTS, leur demande d'inscription directe en Master 2 devra passer par la Commission Pédagogique de la Faculté.

2) Progression dans le cursus

Pour le master 1, dans les formations présentiels hors la mention de master « santé », les semestres se compensent entre eux pour la validation de l'année et l'évaluation des connaissances est donc effectuée sur une session unique. Pour le Master 1 de la mention « Santé », les semestres ne se compensent pas et l'évaluation des connaissances est effectuée sur deux sessions

Pour le master 1, dans les formations à distance, les semestres ne se compensent pas entre eux et deux sessions d'examens sont organisées. Lorsqu'une UE n'est ni capitalisée ni compensée, les notes de ses éléments constitutifs supérieures ou égales à 10/20 sont conservées jusqu'à la seconde session de l'année universitaire en cours.

Les unités d'enseignement sont compensables si la note obtenue est supérieure à celle du seuil de compensation défini ci-après dans les annexes de niveau 3.

3) Assiduité

Les étudiants sont soumis à une obligation d'assiduité concernant l'assistance à l'ensemble des enseignements du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera notifiée sur le Contrat Pédagogique par le responsable du parcours-type et/ou le responsable de la mention. Un contrôle d'assiduité pourra être effectué au moyen d'une liste d'émargement. Dans ce cas, l'assiduité peut être prise en compte lors des délibérations des différents jurys.

De manière spécifique, pour la Mention de Master « Santé »

La présence à tous les enseignements dispensés au cours de la formation (cours magistraux, enseignements dirigés, travaux pratiques, stages) est obligatoire. Il en est de même pour les contrôles continus, les examens et les évaluations cliniques.

L'assiduité des étudiants est contrôlée par une liste d'émargement pour chaque cours lors des enseignements théoriques et par une attestation de présence pour les stages.

Toutes les absences en cours, en stage, aux épreuves de contrôles continus et aux examens doivent être justifiées.

Un justificatif devra être transmis au service de la scolarité de la faculté (bureau des formations paramédicales), ainsi qu'au Département des Masters dans les 48 heures.

Si l'empêchement est motivé par une raison de force majeure, les étudiants doivent fournir dans les 2 jours suivant le début de l'absence un justificatif au Département des Masters. Leur situation sera examinée par le directeur de la formation.

Toute demande d'absence programmée de l'étudiant doit faire l'objet d'une demande transmise au minimum 48 heures avant cette absence et d'une autorisation d'absence par le directeur de la formation.

Sanction en cas d'absence injustifiée :

Pour toute demi-journée d'absence injustifiée durant les cours magistraux, les enseignements dirigés, les travaux pratiques ou les stages, l'étudiant recevra une notification de rappel des règles d'assiduité pour le diplôme.

Au bout de 3 demi-journées d'absences injustifiées dans l'année universitaire, l'étudiant recevra un avertissement du responsable de Master.

Au-delà de 3 demi-journées d'absences injustifiées dans l'année universitaire, 1 point sera retranché de la note finale de chaque UE où les absences injustifiées ont été constatées.

4) Régime spécial d'études et Bonus

Les étudiants relevant d'un Régime Spécial d'Etudes (RSE) peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques :

https://www.univ-amu.fr/system/files/2019-06/Regimes%20Speciaux%20d%27Etudes_approuv%C3%A9%20CFVU_2019_01_10-1.pdf

Ce régime permettra notamment aux étudiants concernés :

- de s'affranchir de l'obligation de suivre le Contrôle Continu. La note de l'étudiant étant établie uniquement à partir de l'examen terminal et des TPs s'ils existent.
- de bénéficier d'aménagements particuliers (choix du groupe de TD)

Les aménagements sont discutés avec le responsable de la formation concernée et font l'objet d'une mention spécifique sur le contrat pédagogique.

Bonus

Les activités donnant lieu à bonification sont décrites dans le socle commun des bonus communs à toute l'université :

https://www.univ-amu.fr/system/files/2020-06/Socle%20commun%20des%20bonus%20approuv%C3%A9%20CFVU_2020_06_18.pdf

NIVEAU 3 : Maquettes et Modalités de Contrôle des Connaissances des enseignements du Département des Masters de la Faculté SMPM

1) Maquettes

Master Biologie-Santé | <https://formations.univ-amu.fr/ME5ABS.html>

- Tronc Commun de Première Année –
- Maladies infectieuses et microbiote
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ABS-PRABS5AA.html>
- Maladies métaboliques et vasculaires
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ABSPRABS5AB.html>
- Oncologie
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ABS-PRABS5AC.html>
- Sciences de la santé et du développement à l'international
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ABS-PRABS5AD.html>
- Conseil en génétique et médecine prédictive
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ABSPRABS5AE.html>
- Génétique humaine et médicale
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ABS-PRABS5AF.html>
- Recherche clinique et simulation en santé
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ABSPRABS5AG.html>
- Technologies de la santé
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ABS-PRABS5AH.html>
- Santé et environnement
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ABS-PRABS5AI.html>

Master Humanités Médicales | <https://formations.univ-amu.fr/ME5AHM.html>

- Anthropologie évolutive : os, gènes, cultures
<https://formations.univ-amu.fr/ME5AHMPRAHM5AA.html>
- Anthropologie médico-légale et bioarchéologie
<https://formations.univ-amu.fr/ME5AHMPRAHM5AB.html>
- Approches éthiques, déontologiques et anthropologiques en santé
<https://formations.univ-amu.fr/ME5AHM-PRAHM5AC.html>
- Addictologie de la cellule au comportement humain
<https://formations.univ-amu.fr/ME5AHM-PRAHM5AD.html>

Master Santé Publique - <https://formations.univ-amu.fr/ME5ASP.html>

- Épidémiologie
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ASP-PRASP5A0.html>
- Encadrement des organisations de Santé
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ASPPRASP5B0.html>
- Prévention, éducation pour la santé, éducation thérapeutique -
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ASP-PRASP5C0.html>

- Qualité et gestion des risques en santé
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ASPPRASP5D0.html>
- Handicap et santé
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ASP-PRASP5E0.html>
- Méthodes quantitatives et économétriques pour la recherche en santé
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ASP-PRASP5F0.html>
- Santé publique société développement
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ASPPRASP5G0.html>
- Expertise et ingénierie des systèmes d'information en santé
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ASP-PRASP5H0.html>

Master Santé - <https://formations.univ-amu.fr/ME5ASA.html>

- Cadre et formateur dans le secteur sanitaire, médico-social et social
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ASA-PRASA5AA.html>
- Coordinateur de parcours complexe de soins
<https://formations.univ-amu.fr/ME5ASA-PRASA5AD.html>

2) Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Les MCC de chacune des UE sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://medecine.univ-amu.fr/fr/diplome/masters-domaine-sante>

Référence des textes juridiques applicables dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances

- le code de l'éducation et notamment ses articles L 612-6; L 612-6-1 et L 613-1, D 612-32-1 à D 612-326-5 et D 612-33 à D 612-36-4,
- le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master,
- l'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie,
- l'arrêté modifié du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,
- l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- l'arrêté modifié du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- l'arrêté modifié du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

ANNEXE

Référence des textes juridiques applicables dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances

- le code de l'éducation et notamment ses articles L 612-6; L 612-6-1 et L 613-1, D 612-32-1 à D 612-326-5 et D 612-33 à D 612-36-4,
- le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master,
- l'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie,
- l'arrêté modifié du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,
- l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- l'arrêté modifié du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- l'arrêté modifié du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSAU01
Libelle de l'UE	Introduction aux grandes pathologies humaines
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	Christophe Dubois
Type de MCC	Présence
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSAU02
Libelle de l'UE	Ethique et recherche biomédicale
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Pierre Le Coz
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSAU03
Libelle de l'UE	Bases moléculaires des biothérapies
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Daniel Olive
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSAU04
Libelle de l'UE	Bases de la génétique médicale et moléculaire
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Martin Krahn et Karine Nguyen
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSAU05
Libelle de l'UE	Microbiologie générale
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Bernard La Scola
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSAU06
Libelle de l'UE	Maladies métaboliques à risque vasculaire : approche moléculaire
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Anne Dutour
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSAU07
Libelle de l'UE	Méthodologie de la recherche et de la communication scientifique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	Christophe Dubois
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Oral : 100%
Examen Terminal	Présentation orale en anglais

Code de l'UE	ABSAU08
Libelle de l'UE	Santé et environnement
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Blandine Courbiere et Régis Gieu
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSAU09
Libelle de l'UE	Biostatistiques en santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Hervé Kovacic
Type de MCC	1 Examen en fin d'UE (50%) + 1 Examen terminal (50%) de 2h
Détail des MCC	Ecrit : 50% + 50%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSAU10
Libelle de l'UE	Introduction à l'anthropologie biologique pour la biologie santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Emeline Verna
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel et/ou QCM

Code de l'UE	ABSAUI1
Libelle de l'UE	UE international (Maroc)
Crédits (ECTS)	12
Notation - Compensation	Note = moyenne des UE externes / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Rachid Saile
Type de MCC	x
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSAUI3
Libelle de l'UE	UE international (Maroc)
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note = moyenne des UE externes / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	0
Type de MCC	x
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSBU01
Libelle de l'UE	Base de l'immunologie
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Besnoit Desnue et Caroline Berruyer
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU02
Libelle de l'UE	Stage en milieu professionnel
Crédits (ECTS)	9
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / NON Compensable
Responsable	Christophe Dubois
Type de MCC	Rapport + Soutenance Orale + Questions
Détail des MCC	Rapport : 1/3; Oral (10 mn) : 1/3; réponses aux questions (10 mn) 1/3
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSBU03
Libelle de l'UE	Projet professionnel
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Christophe Dubois
Type de MCC	Fiche d'entretien individuel + oraux par groupe
Détail des MCC	Oral par groupe (50%) + Fiche individuelle (50%)
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSBU04
Libelle de l'UE	Pathologies thrombotiques
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Christophe Dubois
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU05
Libelle de l'UE	Pathologies vasculaires
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Aurélie Leroyer et Stéphane Poitevin
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU06
Libelle de l'UE	Génétique humaine et moléculaire: approfondissement
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Christophe Beroud
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSBU07
Libelle de l'UE	Biologie moléculaire : mécanisme moléculaire en physiopathologie
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Anne Barlier
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU08
Libelle de l'UE	Instabilités du génome, inflammation et cancer : bases
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Juan Iovana et Viencent Pages
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU09
Libelle de l'UE	Initiation aux modèles animaux
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Maria-Erika Lopez
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU10
Libelle de l'UE	Fertilité, infertilité et préservation de la fertilité
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Catherine Metzler-Guillemain
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU11
Libelle de l'UE	Bases de l'oncogénèse
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Luc Xerri
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU12
Libelle de l'UE	Bioévolution
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Antony Levasseur
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSBU13
Libelle de l'UE	Physiopathologie des maladies infectieuses
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Jean-Louis Mège et Benoit Desnues
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU14
Libelle de l'UE	Déontologie et intégrité scientifique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Pierre Le Coz
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU15
Libelle de l'UE	Microenvironnement tumoral
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Daniel Olive
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU16
Libelle de l'UE	Cellules souches et cancer
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Emmanuelle Charafe
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU17
Libelle de l'UE	Gènes, métabolisme et nutrition
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Jean-François Landrier
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU18
Libelle de l'UE	Recherche clinique et simulation
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Laura Beyer et Aurélie Daumas
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSBU19
Libelle de l'UE	Les grandes technologies
Crédits (ECTS)	9
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Daniel Olive et Christophe Dubois
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU20
Libelle de l'UE	Protéomique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Daniel Lafitte et Luc Camoin
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU21
Libelle de l'UE	Bioinformatique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Christophe Beroud
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU22
Libelle de l'UE	Bases du conseil génétique, calcul de risque
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Karine Nguyen
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit : 75 % /QCM: 25
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSBU23
Libelle de l'UE	Médecine génomique et Bioinformatique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Martin Krahn
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU24
Libelle de l'UE	Diagnostic prénatal 1 : bases
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Karine Nguyen
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit : 75 % /QCM: 25
Examen Terminal	x

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSBU25
Libelle de l'UE	Oncogénétique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Hagay Sobol
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU26
Libelle de l'UE	Bases de la psychologie
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Patrick Ben Soussan / Hagay Sobol
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU27
Libelle de l'UE	Stage en service de génétique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	0
Type de MCC	Acquis/non acquis
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSBU28
Libelle de l'UE	Stage d'initiation à la pathologie
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	0
Type de MCC	Acquis/non acquis
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSBU29
Libelle de l'UE	Du gène à la fonction
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : / Compensable
Responsable	Eric Chabrière
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ABSBU11
Libelle de l'UE	UE1 international (Maroc)
Crédits (ECTS)	12
Notation - Compensation	/ Seuil : / Compensable
Responsable	0
Type de MCC	x
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSBUI2
Libelle de l'UE	UE2 international (Oran)
Crédits (ECTS)	12
Notation - Compensation	/ Seuil : / Compensable
Responsable	0
Type de MCC	x
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU01
Libelle de l'UE	Réponse de l'hôte
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Jean-Louis Mège et Françoise Dignat-George
Type de MCC	Contrôle continu
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU02
Libelle de l'UE	Génomique transversal
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Martin Krahn
Type de MCC	Contrôle continu
Détail des MCC	Ecrit 50 % + 1 QCM de 50%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU03
Libelle de l'UE	Projet bibliographique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	Chaque responsable de parcours
Type de MCC	Acquis/non acquis
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU04
Libelle de l'UE	Bases biologiques des maladies infectieuses
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Anthony Levasseur / Florence Fenollar
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU05
Libelle de l'UE	Pathogènes émergents et microbiote
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Bernard La Scola
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSCU06
Libelle de l'UE	Emergence et ré-émergence des maladies infectieuses, entomologie médicale
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Philippe Parola
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU07
Libelle de l'UE	Thérapeutique des maladies infectieuses et VIH
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Jacques Reynes
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU08
Libelle de l'UE	Bases moléculaires, expérimentales et comportementales des maladies métaboliques à risque vasculaire
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Anne Dutour
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU09
Libelle de l'UE	Physiopathologie vasculaire, aspects cellulaires, moléculaires et pharmacologiques
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Florence Sabatier
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU10
Libelle de l'UE	Nutrition et Santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	JF Landrier et P Darmon
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU11
Libelle de l'UE	Imagerie préclinique et clinique pour l'étude de pathologies
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Benjamin Guillet
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSCU12
Libelle de l'UE	Mécanismes moléculaires et cellulaires de la thrombose
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Marie Christine Alessi
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU13
Libelle de l'UE	Génomique tumorale
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	L. Xerri / F Bertucci
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU14
Libelle de l'UE	Biothérapies
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	C. Chabannon / B Calmels
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU15
Libelle de l'UE	Pharmacologie des anticancéreux
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Diane Braguer / Jean-Paul Borg
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU16
Libelle de l'UE	Pharmacologie clinique et développement thérapeutique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	R. Sabatier / N. Vey
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU17
Libelle de l'UE	Instabilités du génome, inflammation et cancer : approfondissement
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Vicent Geli / Juan Iovanna
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSCU18
Libelle de l'UE	Microenvironnement tumoral : approfondissement
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Daniel Olive
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU19
Libelle de l'UE	Diagnostic prénatal 2 : perfectionnement
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Karine Nguyen
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit : 75 % /QCM: 25
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU20
Libelle de l'UE	Génétique pédiatrique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Brigitte Chabrol
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit : 50 % / QCM: 25 % /Oral: 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU21
Libelle de l'UE	Projet professionnel (conseil génétique)
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	Karine Nguyen
Type de MCC	Mémoire
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU22
Libelle de l'UE	Stage en milieu professionnel en service de génétique
Crédits (ECTS)	12
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	0
Type de MCC	Acquis/non acquis
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU23
Libelle de l'UE	Stage en laboratoire de génomique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	0
Type de MCC	Acquis/non acquis
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSCU24
Libelle de l'UE	Ateliers de génomique hospitalière
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Pascal Rihet / Hagay Sobol
Type de MCC	Mémoire
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU25
Libelle de l'UE	Mémoire bibliographique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Karine Nguyen
Type de MCC	Mémoire
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU26
Libelle de l'UE	Bioinformatique et analyses mutationnelles (BAM)
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Christophe Bérout
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 50% + [QCMs et travail dirigé] 50%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU27
Libelle de l'UE	Mécanismes des maladies neurologiques
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Marc Bartoli et Laurent Villard
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU28
Libelle de l'UE	Hétérogénéité et susceptibilité génétique - Bases de la génétique des maladies polyfactorielles
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Pierre Morange
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU29
Libelle de l'UE	Cellules souches et thérapies innovantes
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Frédérique Magdinier
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSCU30
Libelle de l'UE	Processus d'apprentissage en santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Laura Beyer Berjot
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Rédactionnel 50% + QCM 50 %
Examen Terminal	Rédactionnel + Analyse d'article

Code de l'UE	ABSCU31
Libelle de l'UE	La simulation au service de la formation
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Laura Beyer Berjot
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Rédactionnel 50% + QCM 50 %
Examen Terminal	Rédactionnel + Analyse d'article

Code de l'UE	ABSCU32
Libelle de l'UE	Développement d'outils biomécaniques et innovation thérapeutique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Thierry BEGE
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Rédactionnel 50% + QCM 50 %
Examen Terminal	Rédactionnel + Analyse d'article

Code de l'UE	ABSCU33
Libelle de l'UE	Qualité en recherche clinique sur le médicament et DM
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Patrick Villani
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Rédactionnel 50% + QCM 50% sur article ou protocole
Examen Terminal	Rédactionnel + Analyse d'article

Code de l'UE	ABSCU34
Libelle de l'UE	Parcours du candidat médicament ou DM et valorisation
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Aurélie Daumas
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Rédactionnel 50% + QCM 50% sur article ou protocole
Examen Terminal	Rédactionnel + Analyse d'article

Code de l'UE	ABSCU35
Libelle de l'UE	Les essais cliniques appliqués aux spécialités médicales
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Laurent Greillier
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 50% + Oral 50% présentation d'un protocole
Examen Terminal	Rédactionnel + Analyse d'article

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSCU36
Libelle de l'UE	Nouvelles techniques de protéomique, génomique, imagerie et cytométrie
Crédits (ECTS)	9
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Daniel Olive et Christophe Dubois
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU38
Libelle de l'UE	Maladies respiratoires : atteintes thoraciques et pulmonaires liées à l'environnement et mécanismes des dysoxies...
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Fabienne Bregeon Jean-Christophe Dubus
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU40
Libelle de l'UE	Bio-toxicologie
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Blandine Courbiere / Régis Guieu
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit 75 % + QCM 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU41
Libelle de l'UE	Communication scientifique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Pascal Adalian
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Oral 50% + Abstract 25% + Poster 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU42
Libelle de l'UE	Environnement et physiopathologie humaine
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	/ Seuil : / Compensable
Responsable	Regis Guieu
Type de MCC	x
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSCU11
Libelle de l'UE	UE Maroc
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	0
Type de MCC	x
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSCU12
Libelle de l'UE	UE Algérie
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	0
Type de MCC	x
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSDU01
Libelle de l'UE	Stage en milieu professionnel : soutenance et rapport
Crédits (ECTS)	30
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Christophe Dubois Pierre Morange
Type de MCC	Mémoire rédactionnel + Soutenance orale et Questions
Détail des MCC	Mémoire (33% + Oral 33%) + Réponse aux questions 33% de la note
Examen Terminal	Oral + question

Code de l'UE	ABSDU02
Libelle de l'UE	Génétique endocrinologique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Anne Barlier
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit : 50 % / QCM: 25 % /Oral: 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSDU03
Libelle de l'UE	Relations soignant-soignés
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Patrick Ben Soussan / Hagay Sobol
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSDU04
Libelle de l'UE	Neurogénétique et maladies génétiques de l'adulte
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Karine Nguyen
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Ecrit : 50 % / QCM: 50%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSDU05
Libelle de l'UE	Aspects éthiques et pratique professionnelle du conseil en génétique et en génomique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Perrine Malzac / Karine Nguyen
Type de MCC	Contrôle continu
Détail des MCC	Ecrit 50% + QROC 25% + Oral 25%
Examen Terminal	x

Master BIOLOGIE - SANTE

Code de l'UE	ABSDU06
Libelle de l'UE	Stage en milieu professionnel
Crédits (ECTS)	12
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	0
Type de MCC	Acquis/non acquis
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ABSDU07
Libelle de l'UE	Mémoire de Recherche / Stage S4 CG
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	0
Type de MCC	Acquis/non acquis
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Master HUMANITES MEDICALES

Code de l'UE	AHMAU01
Libelle de l'UE	Introduction à l'anthropologie biologique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Caroline COSTEDOAT/ Emeline VERNA
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel et/ou QCM

Code de l'UE	AHMAU02
Libelle de l'UE	Communication scientifique en humanité
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Pascal ADALIAN
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	Oral 50% / Abstract 25% / Poster 25%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMAU03
Libelle de l'UE	Ostéologie humaine et anatomie générale
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Emeline VERNA
Type de MCC	Examen et TD
Détail des MCC	Ecrit : 50% / TD : 50%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMAU04
Libelle de l'UE	Méthodes d'étude du squelette : théorie et pratique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Emeline VERNA
Type de MCC	Examen terminal et TD
Détail des MCC	Ecrit : 50% / TD : 50%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMAU05
Libelle de l'UE	Ethique et recherche biomédicale en humanité
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Pierre LE COZ
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Dissertation
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMAU06
Libelle de l'UE	Approches et méthodes en anthropologie de la santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Sandrine MUSSO
Type de MCC	x
Détail des MCC	NON OUVERTE
Examen Terminal	x

Master HUMANITES MEDICALES

Code de l'UE	AHMBU01
Libelle de l'UE	Professionalisation
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Pascal ADALIAN
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	QCM

Code de l'UE	AHMBU02
Libelle de l'UE	Evolution humaine
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	François MARCHAL
Type de MCC	CC et examen terminal
Détail des MCC	CC 50% / examen terminal 50%
Examen Terminal	Rédactionnel et/ou QCM

Code de l'UE	AHMBU03
Libelle de l'UE	Biostatistiques en santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Yves GODIO
Type de MCC	Examen terminal et TD noté
Détail des MCC	TD notés (50%) /Examen terminal (50%)
Examen Terminal	Rédactionnel et/ou QCM

Code de l'UE	AHMBU04
Libelle de l'UE	Imagerie et modélisation du corps humain
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Lionel THOLLON
Type de MCC	TD notés et Examen terminal
Détail des MCC	TD notés (50%) /Examen terminal (50%)
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMBU05
Libelle de l'UE	Anthropologie du vivant
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Loïc LALYS
Type de MCC	Examen terminal écrit et oral
Détail des MCC	Examen terminal (70%) et Oral (30%)
Examen Terminal	Rédactionnel et ou QCM

Code de l'UE	AHMBU06
Libelle de l'UE	Méthodologie et travail en mode projet en anthropologie biologique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Caroline COSTEDOAT/ Emeline VERNA
Type de MCC	Ecrit (dossier)
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Master HUMANITES MEDICALES

Code de l'UE	AHMBU07
Libelle de l'UE	Stage terrain / découverte en anthropologie biologique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	Caroline COSTEDOAT/ Emeline VERNA
Type de MCC	Présentiel
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMBU08
Libelle de l'UE	Anthropologie des systèmes thérapeutiques et globalisation
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 7 / Compensable
Responsable	Sandrine MUSSO
Type de MCC	x
Détail des MCC	NON OUVERTE
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMCU01
Libelle de l'UE	Evolution génétique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Caroline COSTEDOAT
Type de MCC	Contrôle continu
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMCU02
Libelle de l'UE	Evolution génétique : techniques avancées
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Caroline COSTEDOAT
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMCU03
Libelle de l'UE	Archéogénétique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Caroline COSTEDOAT
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMCU04
Libelle de l'UE	Paléopathologie humaine
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Yann ARDAGNA
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel et/ou QCM

Master HUMANITES MEDICALES

Code de l'UE	AHMCU05
Libelle de l'UE	Archéo anthropologie des Conflis armés récents
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Elisabeth ANSTETT
Type de MCC	Compte rendu d'ouvrage
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMCU06
Libelle de l'UE	Archéothanatologie
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pascal ADALIAN
Type de MCC	TD noté et examen terminal
Détail des MCC	TD noté (25%) / examen terminal (75%)
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMCU07
Libelle de l'UE	Archeo-anthropologie de la mort : de l'antiquité au moyen age
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pascal ADALIAN
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	TD noté (25%) / examen terminal (75%)
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMCU08
Libelle de l'UE	Anthropologie historique et sociale de la mort : époque moderne et contemporaine
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Elisabeth ANSTETT / Anne CAROL
Type de MCC	Compte rendu d'ouvrage
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMCU09
Libelle de l'UE	Anthropologie médico-légale
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pascal ADALIAN
Type de MCC	Examen terminal + TD noté + oral
Détail des MCC	Examen terminal (50%) (2h) + TD noté (2h) (25%) + oral (25%)
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMCU10
Libelle de l'UE	Anthropologie médico-légale FASE
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pascal ADALIAN
Type de MCC	Examen terminal + Oral et dossier
Détail des MCC	Examen terminal 50% + Oral 25% et dossier 25%
Examen Terminal	Rédactionnel

Master HUMANITES MEDICALES

Code de l'UE	AHMCU11
Libelle de l'UE	Fondements théoriques de l'éthique médicale
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pierre LE COZ
Type de MCC	Examen oral
Détail des MCC	Oral : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMCU12
Libelle de l'UE	Ethique appliquée à la relation soignant-soigné
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pierre LE COZ
Type de MCC	Rendu de travail
Détail des MCC	Rendu : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMCU14
Libelle de l'UE	Déterminants sociaux et comportementaux des conduites addictives et prise en charge
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Anne-Laure PELISSIER
Type de MCC	Examen terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMCU16
Libelle de l'UE	Neurobiologie des addictions
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Olivier MANZONI
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMCU17
Libelle de l'UE	Substances addictives et approches pharmacothérapeutiques
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Joëlle MICALLEF
Type de MCC	x
Détail des MCC	NON OUVERTE
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	AHMCU18
Libelle de l'UE	Séminaires et colloques
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	0
Type de MCC	x
Détail des MCC	NON OUVERTE
Examen Terminal	x

Master HUMANITES MEDICALES

Code de l'UE	AHMCU19
Libelle de l'UE	Travail de recherche et de préparation bibliographique du mémoire
Crédits (ECTS)	12
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pierre LE COZ
Type de MCC	Rendu de travail + Oral
Détail des MCC	Rendu: 50% + Oral : 50%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMCU20
Libelle de l'UE	Approches Ethique de la recherche Biomédicale
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pierre LE COZ
Type de MCC	Rendu
Détail des MCC	Rendu : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMDU01
Libelle de l'UE	Mémoire
Crédits (ECTS)	30
Notation - Compensation	Note / Seuil : 10 / NON Compensable
Responsable	Pascal ADALIAN
Type de MCC	Rendu écrit + soutenance
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMDU02
Libelle de l'UE	Fondements philosophiques de l'éthique médicale
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pierre LE COZ
Type de MCC	Examen oral
Détail des MCC	Oral : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMDU03
Libelle de l'UE	Déontologie en santé et intégrité scientifique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pierre LE COZ
Type de MCC	Rendu
Détail des MCC	Rendu : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMDU04
Libelle de l'UE	Séminaires et colloques
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	Pierre LE COZ
Type de MCC	Présentiel
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	AHMDU06
Libelle de l'UE	Rendu + Soutenance orale du Mémoire de recherche
Crédits (ECTS)	12
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Pierre LE COZ
Type de MCC	Rendu écrit + soutenance
Détail des MCC	Rendu: 50% + Oral : 50%
Examen Terminal	x

Master SANTE

Code de l'UE	APAAU04
Libelle de l'UE	Methode de travail
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Validation / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Test PIX en ligne
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	APAAU05
Libelle de l'UE	Langue vivante
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Document Ecrit
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	APABU02
Libelle de l'UE	Formation et analyse des pratiques professionnelles (DE IPA)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	G. LUCAS
Type de MCC	Exam Ecrit
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	APABU04
Libelle de l'UE	Recherche (DE IPA)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : / NON Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit ENT : 100%
Examen Terminal	Oral

Code de l'UE	ASAAU01
Libelle de l'UE	Promotion de la santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASAAU06
Libelle de l'UE	Les modèles de l'éducation des adultes dans le secteur sanitaire et social 1
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Master SANTE

Code de l'UE	ASAAU07
Libelle de l'UE	Fondamentaux de la discipline en sciences paramédicales
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASAAU08
Libelle de l'UE	Organisation et financement du système de santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	Bénédicte DEVICTOR
Type de MCC	Exam Ecrit
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASAAU09
Libelle de l'UE	Ethique, législation et déontologie
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	Pierre LE COZ
Type de MCC	Exam Ecrit
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASABU04
Libelle de l'UE	Traitement des données quantitatives et qualitatives
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Exam Ecrit
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASABU05
Libelle de l'UE	Stage TC
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Rapport de stage
Détail des MCC	ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASABU06
Libelle de l'UE	Les modèles de l'évaluation dans le secteur sanitaire et social
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Master SANTE

Code de l'UE	ASACU04
Libelle de l'UE	Formation initiale et continue dans les secteurs sanitaires et sociaux
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / NON Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU07
Libelle de l'UE	Droit du travail dans les institutions sanitaires sociales
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Exam Ecrit
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU16
Libelle de l'UE	Elaboration, implantation et évaluation des parcours de santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	J. SCHWINGROUBER
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU17
Libelle de l'UE	Politique de santé et gestion économique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Exam Ecrit
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU18
Libelle de l'UE	Certification et gestion des risques
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. GENTILE
Type de MCC	Exam Ecrit
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU19
Libelle de l'UE	Protocole de recherche PCS
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Master SANTE

Code de l'UE	ASACU20
Libelle de l'UE	Langue vivante
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Exam Ecrit
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU21
Libelle de l'UE	Méthodologies de la recherche
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU22
Libelle de l'UE	Management d'équipe et de soins
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	C. ZAKARIAN
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU23
Libelle de l'UE	Formation initiale et continue en santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / NON Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU24
Libelle de l'UE	Management de projets
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU25
Libelle de l'UE	Analyse des pratiques de management des personnels de santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Master SANTE

Code de l'UE	ASACU26
Libelle de l'UE	Communication et dynamique de groupe
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU27
Libelle de l'UE	Coordination ville-hôpital
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	J. SCHWINGROUBER
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU28
Libelle de l'UE	Accompagnement du changement
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	JL. BOUTTE
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU29
Libelle de l'UE	Management de projets en santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / NON Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU30
Libelle de l'UE	Management de projets et dispositifs de formation
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / NON Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASACU31
Libelle de l'UE	Evaluation des compétences dans les formations en santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Master SANTE

Code de l'UE	ASACU32
Libelle de l'UE	Tutorat et suivi pédagogique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU06
Libelle de l'UE	Organisation du travail dans les secteurs sanitaires et sociaux
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU17
Libelle de l'UE	Mémoire parcours complexe de soins
Crédits (ECTS)	12
Notation - Compensation	Note / Seuil : / NON Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 50% / Oral : 50%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU19
Libelle de l'UE	Stage parcours complexes de soins
Crédits (ECTS)	12
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Présentiel + rapport
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU20
Libelle de l'UE	Evaluation des pratiques professionnelles dans le secteur sanitaire et social
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU21
Libelle de l'UE	Transfert des connaissances
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Master SANTE

Code de l'UE	ASADU22
Libelle de l'UE	Organisation des activités en santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU24
Libelle de l'UE	Démarche qualité et gestion des risques en santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Oral : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU25
Libelle de l'UE	Enjeux économiques de la gestion des unités et des services des établissements sanitaires et sociaux
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Exam Ecrit
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU26
Libelle de l'UE	Gestion financière des formations en santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Exam Ecrit
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU27
Libelle de l'UE	Approches pédagogiques en formation initiale et continue
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Examen Oral
Détail des MCC	Oral : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU28
Libelle de l'UE	Evaluation des pratiques professionnelles en santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Examen Oral
Détail des MCC	Oral : 100%
Examen Terminal	x

Master SANTE

Code de l'UE	ASADU30
Libelle de l'UE	Démarche qualité et management du risque en santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	S. BOUDJEMA
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Oral : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU31
Libelle de l'UE	Mémoire
Crédits (ECTS)	9
Notation - Compensation	Note / Seuil : / NON Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Travail individuel
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 50% / Oral : 50%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU32
Libelle de l'UE	Stage M2
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : Validation / NON Compensable
Responsable	S. COLSON
Type de MCC	Présentiel + rapport
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU33
Libelle de l'UE	Démarche qualité des dispositifs de formation
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	x
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASADU34
Libelle de l'UE	Analyse et évaluation des pratiques professionnelles en santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : aucune / Compensable
Responsable	M. MELLINAS
Type de MCC	Travail de groupe
Détail des MCC	Ecrit sur ENT : 100%
Examen Terminal	x

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPAU001
Libelle de l'UE	Méthodes de base en biostatistiques
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Noémie RESSEGUIER / S.GENTILE
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	1 devoir à rendre (50%) et 1 examen final (50%)
Examen Terminal	réductionnel

Code de l'UE	ASPAU002
Libelle de l'UE	Gestion de projet en santé
Crédits (ECTS)	4
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Stéphanie GENTILE
Type de MCC	Contrôle le dernier jour de l'UE
Détail des MCC	écrit 1h QCM 50% +devoir à rendre 50%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPAU003
Libelle de l'UE	Organisation et financement du système de santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Bénédicte DEVICTOR
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPAU004
Libelle de l'UE	Epidémiologie
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Julie BERBIS
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPAU005
Libelle de l'UE	Analyse micro et macro-économique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Bénédicte DEVICTOR
Type de MCC	Contrôle le dernier jour de l'UE (2h)
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPAU006
Libelle de l'UE	Séminaire, entretiens et CV
Crédits (ECTS)	2
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	Stéphanie GENTILE
Type de MCC	Présence en cours
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPAU101
Libelle de l'UE	Outils méthodologiques du traitement de l'information (1) : biostatistiques, épidémiologie (STA-UNIV)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Roch GIORGI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPAU102
Libelle de l'UE	Aspects méthodologiques des bases de données (INF-MEDB)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Jean-Charles DUFOUR
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPAU103
Libelle de l'UE	Epidémiologie (EPI-BASE)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Julien MANCINI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPAU104
Libelle de l'UE	Systèmes d'information documentaires - Recherche, analyse et communication d'information scientifique (COM-RANA)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Jean-Charles DUFOUR
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPAU105
Libelle de l'UE	Projets en santé publique (ORG-PROJ)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Jean GAUDART
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPB001
Libelle de l'UE	Méthode de recherche bibliographique
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI
Type de MCC	Examen final le dernier jour de l'UE
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	exercices sur ordinateur

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPBU002
Libelle de l'UE	Anglais technique domaine du handicap
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Laurent BENSOUSSAN
Type de MCC	Contrôle le dernier jour de l'UE
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU003
Libelle de l'UE	Stage et mémoire M1 Santé publique
Crédits (ECTS)	9
Notation - Compensation	Validation / Seuil : / NON Compensable
Responsable	0
Type de MCC	Rendu rapport de stage juin 2020
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPBU004
Libelle de l'UE	Eléments fondamentaux sur le handicap
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Laurent BENSOUSSAN
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU005
Libelle de l'UE	Problèmes de santé publique et populations spécifiques
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU006
Libelle de l'UE	Droit social et gestion des ressources humaines
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Bénédicte DEVICTOR
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	Examen terminal (50%) + dossier à rendre (50%)
Examen Terminal	réductionnel

Code de l'UE	ASPBU007
Libelle de l'UE	Education pour la santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI
Type de MCC	Contrôle continu
Détail des MCC	présentation orale le dernier jour de l'UE (30%)et dossier à rendre(70%)
Examen Terminal	x

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPBU008
Libelle de l'UE	Sensibilisation et démarche qualité
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Stéphanie GENTILE
Type de MCC	Contrôle continu
Détail des MCC	ORAL 50% +travail à rendre 50%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPBU009
Libelle de l'UE	Bases de recherche clinique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Julie BERBIS
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU010
Libelle de l'UE	Anglais en santé publique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Sandra MIRALLES
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral 50 % pour le controle continu:
Détail des MCC	participation, implication aux diverses activités : (oral, écrit) participation, implication aux diverses activités : (oral, écrit) : au
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPBU101
Libelle de l'UE	Économétrie de la santé (ECO-BASE)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Mohammed ABU-ZAINEH
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU102
Libelle de l'UE	Méthodes d'analyse microéconomique et macroéconomique (ECO-MCRO)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Sylvie BOYER
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU103
Libelle de l'UE	Méthodes qualitatives en santé (SOC-QALI)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Marc-Karim BEN DIANE
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPBU104
Libelle de l'UE	Méthodes d'échantillonnage et d'enquête (STA-ECHE)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Julien MANCINI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU105
Libelle de l'UE	Méthodes d'analyse démographique (STA-DEMO)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Roch GIORGI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU106
Libelle de l'UE	Concepts fondamentaux économiques appliqués à la santé (ECO-FOND)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Sylvie BOYER
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU107
Libelle de l'UE	Systèmes d'information en épidémiologie (SIS-SIEP)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Jean-Charles DUFOUR
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU108
Libelle de l'UE	Grandes pathologies tropicales (MED-TROP)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Stéphane RANQUE
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU109
Libelle de l'UE	Médecine humanitaire (MED-HUMA)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Pierre GAZIN
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPBU110
Libelle de l'UE	Organisation et financement des systèmes de santé dans les pays en développement (ECO-OFSD)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Mohammed ABU-ZAINEH
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU111
Libelle de l'UE	Planification et gestion des établissements sanitaires (OSS-ETAB)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Jean GAUDART
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU112
Libelle de l'UE	Référentiels, classifications, nomenclatures et leurs utilisations (SIS-RENO)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Catherine SEYLER
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 1 / Examen Terminal : coef 2
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU113
Libelle de l'UE	Aspects éthiques, juridiques et administratifs du traitement de l'information (SOC-JETI)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Jean-Charles DUFOUR
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU114
Libelle de l'UE	Evaluation des pratiques médicales, évaluation de la qualité des soins, évaluation de la gestion des risques (EVA-PMQS)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Roch GIORGI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPBU115
Libelle de l'UE	Génie logiciel, modélisation UML (INF-GLMO)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Jean-Charles DUFOUR
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPBU116
Libelle de l'UE	Réseaux numériques et sécurité des systèmes d'information en santé (INF-RENU)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	Gérard SOULA
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 6 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU001
Libelle de l'UE	Analyse en épidémiologie expérimentale
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Laurent BOYER
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	QCM

Code de l'UE	ASPCU002
Libelle de l'UE	Analyse en épidémiologie descriptive et analytique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Julie BERBIS/Noémie RESSEGUIER
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU003
Libelle de l'UE	Méthodes avancées d'analyse statistique en épidémiologie
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pascal AUQUIER/Noémie RESSEGUIER
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU004
Libelle de l'UE	Approfondissement en économie de la santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Sandrine LOUBIERE/Pascal AUQUIER
Type de MCC	Examen le dernier jour de l'UE
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU005
Libelle de l'UE	Evaluation médicale
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Stéphanie GENTILE
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPCU006
Libelle de l'UE	Inégalités sociales de santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Nicolas TANTI-HARDOUIN
Type de MCC	Examen le dernier jour de l'UE
Détail des MCC	NON OUVERTE
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU007
Libelle de l'UE	Certification et gestion des risques dans les établissements de santé
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Stéphanie GENTILE
Type de MCC	contrôle continu partiel
Détail des MCC	2 écrits + oral (1/3)
Examen Terminal	Rédactionnel et QCM

Code de l'UE	ASPCU008
Libelle de l'UE	Evaluation des conduites addictives
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Xavier THIRION
Type de MCC	Examen le dernier jour de l'UE
Détail des MCC	NON OUVERTE
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPCU009
Libelle de l'UE	Education thérapeutique
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI
Type de MCC	Examen le dernier jour de l'UE
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU010
Libelle de l'UE	Initiation aux logiciels informatiques
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Stéphanie GENTILE
Type de MCC	Examen le dernier jour de l'UE
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	exercices sur ordinateur

Code de l'UE	ASPCU011
Libelle de l'UE	Gestion hospitalière
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Bénédicte DEVICTOR
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	Examen terminal (50%) + dossier à rendre (50%)
Examen Terminal	rédactionnel

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPCU012
Libelle de l'UE	Spécificité du secteur médico-social
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Bénédicte DEVICTOR
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU013
Libelle de l'UE	Prévention orientée dépistage
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI
Type de MCC	Examen le dernier jour de l'UE
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU014
Libelle de l'UE	Communication, présentation orale de travaux
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Stéphanie GENTILE
Type de MCC	Contrôle continu partiel
Détail des MCC	Ecrit 1h (QCM 25%) + 2 Présentations orales (25% chacune) + Devoir à rendre (25%)
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPCU015
Libelle de l'UE	Contrôle de gestion
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Bénédicte DEVICTOR
Type de MCC	contrôle continu partiel examen terminal (3h) avec 2 sujets (50% chacun) mais 1er sujet (1 écrit 1h30 50% + 1 dossier à rendre 50%) 2ème sujet (1 écrit 1h30 100%)
Détail des MCC	
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPCU016
Libelle de l'UE	Principe de gestion
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Bénédicte DEVICTOR
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU017
Libelle de l'UE	Promotion de la santé et Santé communautaire
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI
Type de MCC	contrôle continu intégral
Détail des MCC	x
Examen Terminal	Dossier à rendre

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPCU018
Libelle de l'UE	Modèle d'éducation en santé
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marie-Claude LAGOUANELLE-SIMEONI
Type de MCC	contrôle continu intégral
Détail des MCC	x
Examen Terminal	Dossier à rendre

Code de l'UE	ASPCU019
Libelle de l'UE	Risque santé et environnement : développement durable
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Isabelle POULIQUEN
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	NON OUVERTE
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPCU020
Libelle de l'UE	Diagnostic, audit et pilotage
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Isabelle POULIQUEN
Type de MCC	Contrôle Continu Intégral
Détail des MCC	NON OUVERTE
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPCU021
Libelle de l'UE	Accréditation et reconnaissance de compétences
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Isabelle POULIQUEN
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	NON OUVERTE
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPCU022
Libelle de l'UE	Management de la performance (UE St Jérôme)
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Isabelle POULIQUEN
Type de MCC	Examen Terminal
Détail des MCC	NON OUVERTE
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPCU023
Libelle de l'UE	Handicap chez la personne âgée
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Sylvie Bonin-Guillaume
Type de MCC	Examen à la fin de l'UE
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnelle

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPCU024
Libelle de l'UE	Handicap,appareillage, aides techniques
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Laurent BENSOUSSAN
Type de MCC	Examen à la fin de l'UE
Détail des MCC	Ecrit : 100%
Examen Terminal	Rédactionnelle

Code de l'UE	ASPCU101
Libelle de l'UE	Programmation statistique avec R (INF-STAR)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Roch GIORGI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU102
Libelle de l'UE	Outils méthodologiques du traitement de l'information (3) : biostatistiques (STA-MULT)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Roch GIORGI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU103
Libelle de l'UE	Analyse coût-bénéfice et calculs appliqués à l'évaluation en santé (ECO-EVAL)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Anne-Gaëlle LE CORROLLER
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU104
Libelle de l'UE	Méthodes d'évaluation adaptées aux pays en développement (SOC-EPVD)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Bruno SPIRE
Type de MCC	Mémoire + Oral
Détail des MCC	note unique sur 20
Examen Terminal	Présentation orale

Code de l'UE	ASPCU105
Libelle de l'UE	Pilotage de systèmes sanitaires dynamiques (SOC-PSSD)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Hervé CHAUDET
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPCU106
Libelle de l'UE	Méthodes d'analyse exploratoire multivariée (STA-ANEX)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Roch GIORGI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU107
Libelle de l'UE	Méthodes d'analyse de données longitudinales (STA-LONG)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Roch GIORGI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU108
Libelle de l'UE	Environnement, développement et santé : approche géo-épidémiologique (EPI-GEOD)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Pascal HANDSCHUMACHER
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU109
Libelle de l'UE	Système d'information géographique appliqué à la santé (SIS-SIGS)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Jean GAUDART
Type de MCC	CC + Mémoire + Oral
Détail des MCC	CC : coef 2 /note unique pour Mémoire+Oral : coef 3
Examen Terminal	Présentation orale

Code de l'UE	ASPCU110
Libelle de l'UE	Veille sanitaire et surveillance épidémiologique (EPI-SURV)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Aurélie MAYET
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPCU111
Libelle de l'UE	Le dossier de santé : aspects méthodologiques, aspects techniques, informatisation (SIS-MEDS)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marius FIESCHI
Type de MCC	CC + Mémoire + Oral
Détail des MCC	CC : coef 1 / note unique Mémoire + Oral : coef 5
Examen Terminal	Présentation orale

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPCU112
Libelle de l'UE	Modélisation des systèmes d'information en santé : SIH, SIS (SIS-SIHO)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marius FIESCHI
Type de MCC	CC + Mémoire + Oral
Détail des MCC	CC : coef 2 /note unique pour Mémoire+Oral : coef 3
Examen Terminal	Présentation orale

Code de l'UE	ASPCU113
Libelle de l'UE	Entrepôts de données et principes de l'exploitation des données massives en santé (IME-EDMS)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Jean-Charles DUFOUR
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPDU001
Libelle de l'UE	Mémoire de recherche
Crédits (ECTS)	27
Notation - Compensation	Note / Seuil : 9,5 / Compensable
Responsable	0
Type de MCC	Soutenance de mémoire juin/ juillet et septembre
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPDU002
Libelle de l'UE	Méthodologie de mémoire
Crédits (ECTS)	3
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Stéphanie GENTILE
Type de MCC	Contrôle continu partiel
Détail des MCC	(examen final (1h) + QCM)50% + Oral 50%
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPDU003
Libelle de l'UE	Stage professionnel M2
Crédits (ECTS)	27
Notation - Compensation	Note / Seuil : 10 / Compensable
Responsable	0
Type de MCC	x
Détail des MCC	x
Examen Terminal	x

Code de l'UE	ASPDU101
Libelle de l'UE	Stage SESSTIM
Crédits (ECTS)	24
Notation - Compensation	Note / Seuil : 10 / NON Compensable
Responsable	0
Type de MCC	Mémoire + Oral
Détail des MCC	Note unique sur 20
Examen Terminal	Présentation orale

Master SANTE PUBLIQUE

Code de l'UE	ASPDU102
Libelle de l'UE	Sciences épidémiologiques, anthropologiques et sociales de la santé (SOC-SEAS)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Julien MANCINI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPDU103
Libelle de l'UE	Statistiques spatiales et temporelles (STA-SPAT)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Jean GAUDART
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPDU104
Libelle de l'UE	Analyse de survie avancée (STA-SURV)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Roch GIORGI
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPDU105
Libelle de l'UE	Econométrie avancée (ECO-AVAN)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Mohammed ABU-ZAINEH
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 2 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPDU106
Libelle de l'UE	Outils méthodologiques du traitement de l'information (2) : aide à la décision (IME-MEAD)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marius FIESCHI
Type de MCC	Mémoire + Oral + Ex Table
Détail des MCC	Note unique Mémoire + Oral : coef 3 / Examen Terminal : coef 2
Examen Terminal	Rédactionnel

Code de l'UE	ASPDU107
Libelle de l'UE	Systèmes de santé, place de l'hôpital dans les systèmes de santé et organisation interne de l'hôpital (SIS-SHOI)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Marius FIESCHI
Type de MCC	Mémoire + Oral
Détail des MCC	Note unique sur 20
Examen Terminal	Présentation orale

Code de l'UE	ASPDU108
Libelle de l'UE	Filières et réseaux de soins, télé-médecine (SIS-RESO)
Crédits (ECTS)	6
Notation - Compensation	Note / Seuil : 8 / Compensable
Responsable	Gérard SOULA
Type de MCC	Contrôle Continu Partiel
Détail des MCC	CC : coef 6 / Examen Terminal : coef 3
Examen Terminal	Rédactionnel

DIPLOME D'ÉTAT DE PEDICURIE PODOLOGIE MODALITÉS DE CONTRÔLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES

Vu le Décret n° 2012-848 du 2 juillet 2012 relatif au diplôme d'État de pédicurie-podologie.

Vu l'Arrêté du 5 juillet 2012 modifié relatif au diplôme d'état de pédicurie podologie

Vu l'Arrêté du 23 septembre 2014 relatif au « Supplément au diplôme » pour les PP

Vu l'Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Vu l'Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'État de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions

A) LES ÉTUDES

Les études en vue du diplôme d'état de pédicurie podologie **ont une durée de trois ans repartis** en six semestres de vingt semaines chacun.

Le nombre d'inscriptions est limité à six fois sur l'ensemble du parcours de formation, soit deux fois par année.

Une ou plusieurs inscriptions supplémentaires peuvent être octroyées par le Directeur de la formation en pédicurie podologie. (Art. 2 de l'Arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'état de PP) après avis du conseil pédagogique.

A.1. La répartition des enseignements est la suivante :

1°) **La formation théorique** de 2028 heures, sous la forme de cours magistraux (985 heures) et de travaux dirigés (1043 heures),

2°) **La formation clinique et situationnelle** de 1170 heures.

Soit une durée totale d'enseignement de **3198 heures**

Le travail personnel complémentaire est estimé à 2202 heures minimum environ.

La réussite des études permet l'obtention du grade de licence, ainsi que du Diplôme d'État de pédicure -podologue.

A.2. Présence et absence aux enseignements

- *Art. 8 Titre I de l'Arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'État de pédicure - podologue*

Toute absence aux épreuves d'évaluation doit être justifiée par un certificat médical. En cas d'absence à une épreuve évaluant les Unités d'Enseignement (quel que soit sa justification),

les étudiants sont admis à se présenter à la session suivante. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé l'unité.

A.3. Les enseignements

▪ Les enseignements théoriques

Le référentiel de formation du diplôme d'État de pédicurie-podologue est constitué de six domaines de formation répartis dans **soixante-quatre unités d'enseignement** pour offrir une progression pédagogique cohérente dans l'objectif **d'acquisition de dix compétences**.

Les six domaines sont :

- 1 : Sciences physiques, médicales et biologiques.
- 2 : Sciences humaines, sociales, droit et gestion.
- 3 : Sciences et fondements de la pédicurie-podologie.
- 4 : Pratiques cliniques et thérapeutiques en pédicurie-podologie.
- 5 : Méthodes et outils de travail.
- 6 : Intégration des savoirs et développement professionnel du pédicurie-podologie.

Les dix compétences sont :

1. Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de la pédicurie podologie.
2. Concevoir, conduire et évaluer un projet thérapeutique en pédicurie-podologie.
3. Mettre en œuvre des activités thérapeutiques dans le domaine de la pédicurie-podologie.
4. Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention en pédicurie- podologie et en santé publique.
5. Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention.
6. Évaluer et améliorer sa pratique professionnelle.
7. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
8. Gérer une structure et ses ressources.
9. Coopérer avec d'autres professionnels.
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

Chaque compétence s'obtient par la validation :

- 1^o De la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;
- 2^o De l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages ;
- 3^o Des actes, activités et techniques de soins évalués au cours des temps de formation clinique. » (Art. 5. Décret n^o 2012-848 du 2 juillet 2012 relatif au diplôme d'État de pédicurie-podologie)

Les modalités d'évaluation de ces différentes UE sont celles inscrites dans ce document.

▪ Enseignements cliniques

La formation clinique est de 1170 heures, soit 39 semaines de 30h. Elle y est obligatoire. Elle s'appuie sur un processus de professionnalisation reposant sur un rythme d'alternance entre apports théoriques, pratiques et formation clinique.

Les stages sont organisés en alternance avec les enseignements théoriques afin d'engendrer un processus d'intégration pratique des connaissances, de professionnalisation et de structuration du projet professionnel.

	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.
L1	STAGES A L'INSTITUT SEM 1				STAGES HORS INSTITUT SEM 1	STAGES A L'INSTITUT SEM 2		STAGES HORS INSTITUT SEM 2	STAGES A L'INSTITUT SEM 2	

Pour l'année universitaire 2020/2021, les périodes de stages sont les suivantes :

- Semestre 1 (S1) : 23 Novembre 2020 au 12 Février 2021
- Semestre 2 (S2) : 01 Mars 2021 au 9 juillet 2021

Les stages hors Institut sont choisis dans la liste des stages dits « qualifiants », agréés par la formation de Pédicurie Podologie.

Ce choix respecte les obligations réglementaires tout en s'efforçant de favoriser un parcours choisi et motivé par l'étudiant.

Les stages sont soumis à :

- L'élaboration d'une convention
- La transmission du portfolio, document de suivi et d'évaluation qui permet de tracer les validations des éléments de compétences des étudiants
- La transmission d'une fiche récapitulative de l'état des présences et absences de l'étudiant lors de son stage.
- La création d'une fiche navette document permettant d'établir la liaison entre la formation dispensée à l'Institut et celle dispensée sur le lieu de stage. (*Disposition de l'Institut*)

Durant la première année, les stages ont une durée de 270 heures soit 120 heures au semestre 1 et 150 heures au semestre 2. Cette formation clinique est obligatoire et n'est accessible qu'aux étudiants étant à jour de leurs vaccinations obligatoires.

L'acquisition des compétences en situation clinique se fait progressivement au cours de la formation. (*Art. 6 et 9 Arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'État de pédicurie-podologie*)

Les étapes de l'acquisition sont comme stipulé dans l'annexe V du référentiel de formation elles définissent des niveaux :

- Niveau 1 Débutant
- Niveau 2 Compétent
- Niveau 3 Performant / Expert

Semestre	Semestre 1	Semestre 2
Cpt 3	Débutant	Compétent
Cpt 1	Non pratiquée	Débutant

En fin de première année, l'acquisition des compétences 1 et 3 :

A l'issue de chaque stage, le tuteur de stage évalue les acquisitions des compétences sur la base des critères et indicateurs notifiés dans le portfolio.

Le formateur de l'institut de formation, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications apportées sur le portfolio et propose à la commission d'attribution des crédits de formation la validation du stage ou non.

Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

1°) Avoir réalisé la totalité du stage, la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation

2°) Avoir analysé des situations et activités rencontrées en stage et en avoir inscrit les éléments sur le portfolio

3°) Avoir mis en œuvre et validé les compétences au niveau requis dans une ou plusieurs situations.

En cas d'absence en stage, celle-ci doit être justifiée au référent du terrain de stage de même qu'au secrétariat de la formation en Pédicurie-Podologie selon les mêmes modalités que les absences en TD/TP.

Lors de leur retour de stage les étudiants doivent fournir à l'institut de formation et à leur référent la convention de stage signée, la grille d'activité de stage destinée à la Commission d'Attribution des Crédits de même que les travaux écrits demandés relatifs au stage. Les étudiants doivent conserver une copie de tous ces documents.

En cas de non-validation d'un stage par la commission d'attribution des crédits, l'étudiant effectue un nouveau stage dont les modalités sont définies par le Directeur de la formation en pédicurie podologie.

B) LES EXAMENS

L'enseignement est sanctionné par des examens à chaque fin de semestre. Les dates de ces examens sont fixées chaque année lors du conseil de faculté.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage.

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens. L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

La validation de plusieurs Unités d'Enseignement (UE) peut être organisée lors d'une même épreuve, les notes correspondant à chaque unité d'enseignement sont alors identifiables. Le nombre de crédits affecté à chaque UE est utilisé comme coefficient pour le calcul des moyennes générales en fin de chaque semestre.

Les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions d'examen.

La deuxième session concerne les rattrapages des deux semestres précédents. Les étudiants doivent obligatoirement se présenter à la totalité des épreuves. Lorsqu'une UE a été présentée aux deux sessions, la deuxième note est retenue.

Pour les UE composées de plusieurs épreuves, si un étudiant ne valide pas toutes les épreuves (contrôle terminal ou contrôle continu), l'étudiant repassera uniquement les épreuves pour

lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne à la 1^{ère} session que ce soit dans le cadre d'un redoublement ou d'une dette.

A la seconde session, l'étudiant est convoqué par voie d'affichage aux examens correspondants aux UE non acquises du (ou des) semestre(s) non acquis.

Les modalités d'épreuve pour l'ensemble des 2 semestres concernés par la rentrée 2020 sont stipulées dans les tableaux ci-dessous. Elles sont identiques pour la 1^{ère} et 2^{ème} session.

Les examens terminaux sont présentés sous forme de question rédactionnelle (QR), de question à réponse ouverte courte (QROC) ou question à choix multiple (QCM), étude de cas, réalisation et présentation orale de dossier (dossier), exercice de traduction...

Les différents travaux écrits demandés durant la scolarité (rapports de stage, cas cliniques, ...) doivent être rendus à des dates fixées à l'avance et portées à la connaissance des étudiants en début d'année.

Tout retard entraînera les pénalités suivantes (Pénalités qui s'appliqueront aux notes des travaux rendus en retard) :

- Une semaine de retard : **2 points en moins**
- Deux semaines de retard : **4 points en moins**
- Au-delà le travail ne sera pas accepté et **il lui sera attribué la note 0.**

SEMESTRE 1 - SESSIONS 1 ET 2

DOMAINE 1 : SCIENCES PHYSIQUES, MEDICALES ET BIOLOGIQUES

Libellé	CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UE 1.1 Commune 1.17 Physique et Biomécanique fondamentales et appliquées	10	5	QCM	/20	Écrit : 30 mn	1	Ajournée si N<10/20
			+ Dossier (Oral)	/20	Soutenance + Argumentaire 15mn		
UE 1.2 Commune 1.13 / UE 4.5 Biologie fondamentale	20	0	QCM / étude de cas (écrit)	/20	Écrit : 40 mn	1	Ajournée si N<10/20
UE 1.3 Individuelle Anatomie, physiologie, biomécanique et cinésiologie du système locomoteur	35	5	QCM / QR / QROC	/20	Écrit : 60 mn	2	Ajournée si N<20/40
			+ Épreuve pratique d'anatomie palpatoire	/20	10 mn /étud.		
UE 1.10 Individuelle Anatomie, physiologie et pathologies du système tégumentaire	35	5	QCM / QR / QROC	/40	Écrit : 60 mn	2	Ajournée si N<20/40
UE 1.13 Commune 1.2 / UE 4.5 Anatomie, physiologie et pathologies du système endocrinien	30	5	QCM / étude de cas	/40	Écrit : 40 mn	2	Ajournée si N<20/40
UE 1.17 Commune 1.1 Infectiologie et hygiène	15	5	QCM / QR / QROC	/20	Écrit : 30 mn	1	Ajournée si N<10/20

DOMAINE 2 : SCIENCES HUMAINES, SOCIALES, DROIT ET GESTION.

Libellé	CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UE 2.6 Individuelle Éthique, déontologie et introduction à la législation professionnelle	20	5	QCM / QR / QROC	/20	Écrit : 30 mn	1	Ajournée si N<10/20
			travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique	/20	Écrit : 60 mn		

DOMAINE 3 : SCIENCES ET FONDEMENTS DE LA PÉDICURIE-PODOLOGIE.

Libellé	CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UE 3.1 Commune 4.2 Modèles et fondements de la PP	15	0	QCM / QR / QROC	/20	Écrit : 30 mn	1	Ajournée si N<10/20
UE 3.5 Commune UE 4.6 / UE 5.5 Les dispositifs médicaux sur mesure en PP	20	0	QCM / QR / QROC	/20	Écrit : 30 mn	1	Ajournée si N<10/20
			+ mise en situation professionnelle	/20	Oral : 60 mn		

DOMAINE 4 : PRATIQUES CLINIQUES ET THERAPEUTIQUES EN PÉDICURIE-PODOLOGIE.								
Libellé		CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UE 4.2	Commune UE 3.1 Techniques d'examen clinique et de traitement en PP	20	30	QCM / QR / QROC	/20	Écrit : 30 mn	3	Ajournée si N<30/60
				+ mise en situation professionnelle	/20	10 mn /étud.		
UE 4.5	Commune 1.2 / UE 1.13 Le soin instrumental et physique en PP	10	40	QCM / QR / QROC	/20	Écrit : 40 mn	2	Ajournée si N<20/40
				+ mise en situation professionnelle	/20	60mn /étud		
UE 4.6	Commune UE 3.5 / UE 5.5 Introduction à la fabrication des orthèses plantaires	10	5	QCM / QR / QROC	/20	Écrit : 30 mn	1	Ajournée si N<10/20

DOMAINE 5 : METHODES ET OUTILS DE TRAVAIL.								
Libellé		CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UE 5.2	Technologies de l'information et de la communication	5	10	Dossier	/10	Devoir maison	1	COEF 1 compen sable si >= 9/20
				+ Présentation orale (Réalisation synthèse d'article scientifique en P-P)	/20	Présentation Orale : 10mn Argumentaire : 5mn		
UE 5.5	Commune UE 4.6 / UE 3.5 Anglais professionnel	0	20	Évaluation écrite (Traduction)	/20	Écrit : 30 mn	2	COEF 1 compen sable si >= 9/20

DOMAINE 6 : INTEGRATION DES SAVOIRS ET DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DU PÉDICURIE-PODOLOGIE.								
Libellé		CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UI 6.1	Mise en œuvre des activités thérapeutiques	0	30	Évaluation en situations réelles d'interventions (SRI)	/20	S. R. I Oral : Réalisation 60 mn Argumentaire 15 mn	5	Ajournée si N<50/100

FORMATION CLINIQUE								
Libellé		CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
FC	MSP SPI SEMESTRE 1	0	120	Mise en situation de soin instrumental	Validée ou Ajournée	Oral: 60 mn	4	UE ajournée si 1 MSP au moins ajournée
	MSP SPO SEMESTRE 1	0		Réalisation d'une orthèse plantaire	Validée ou Ajournée	Pratique : 90 mn		
	MSP Stage SEMESTRE 1	0		Démarche de soin	Validée ou Ajournée	Oral : Argumentaire 10 mn		

SEMESTRE 2 - SESSION 1 ET 2

DOMAINE 1 : SCIENCES PHYSIQUES, MEDICALES ET BIOLOGIQUES

Libellé	CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UE 1.4 Individuelle Anatomie, physiologie, biomécanique et cinésiologie du système locomoteur	25	5	QCM / QR / QROC	/20	Écrit : 60 mn	2	Ajournée si N<20/40
			+ épreuve pratique d'anatomie palpatoire	/20	Pratique et Oral : 10 mn /étud.		
UE 1.6 Commune UE 1.15 Anatomie, physiologie du système neuro musculaire	30	5	QCM / QR / QROC/ étude de cas	/20	Écrit : 40 mn	2	Ajournée si N<20/40
UE 1.15 Commune UE 1.6 Pharmacologie et thérapeutiques 1	15	0	QCM / QROC	/ 20	Écrit : 20 mn	1	Ajournée si N<10/20

DOMAINE 2 : SCIENCES HUMAINES, SOCIALES, DROIT ET GESTION.

Libellé	CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UE 2.1 Commune UE 3.2 Psychologie	10	5	QROC / QR	/ 20	Écrit : 30 mn	1	Ajournée si N<10/20

DOMAINE 3 : SCIENCES ET FONDEMENTS DE LA PÉDICURIE-PODOLOGIE.

Libellé	CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UE 3.2 Commune UE 2.1 Introduction au raisonnement clinique et méthodologie du diagnostic	30	30	QROC /étude de cas	/ 20	Écrit : 30 mn	3	Ajournée si N<30/60
			+ mise en situation professionnelle	/ 20	Argumentaire Oral : 15 mn		
UE 3.3 Commune UE 4.3 Méthodes d'évaluation en PP	30	30	QCM / QROC	/ 20	Écrit : 30 mn	3	Ajournée si N<30/60
			+ mise en situation professionnelle	/ 20	Argumentaire Oral : 15 mn		

DOMAINE 4 : PRATIQUES CLINIQUES ET THERAPEUTIQUES EN PÉDICURIE-PODOLOGIE.

Libellé	CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UE 4.3 Commune UE 3.3 Étapes et protocoles de l'examen clinique en PP	20	30	QR + étude de cas	/ 20	Écrit : 30 mn	3	Ajournée si N<30/60
			+ mise en situation professionnelle	/ 20	Argumentaire Oral: 15 mn		
UE 4.7 Techniques de fabrication des orthèses plantaires	10	50	Fabrication d'une orthèse plantaire à partir d'empreintes podographiques	/ 20	Réalisation pratique 90 mn	2	Ajournée si N<20/40

UE 4.11	Traitements par pansements et contentions	20	20	Conception et réalisation d'un soin par pansement et/ou par contention	/20	Réalisation pratique 20 mn	2	Ajournée si N<20/40
					/20	Oral: Argumentaire 15 mn		

Domaine 5 : Méthodes et outils de travail.

Libellé	CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UE 5.5 Individuelle Anglais professionnel	0	15	Évaluation écrite (Traduction)	/20	Écrit : 60 mn	1	Ajournée si N<10/20

Domaine 6 : Intégration des savoirs et développement professionnel du pédicure-podologie.

Libellé	CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
UI 6.2 Évaluation de situation	0	30	Évaluation en situations réelles d'interventions (SRI)	/20	S. R. I Oral: Réalisation 60 mn Argumentaire 15 mn	5	Ajournée si N<50/100

Formation clinique

Libellé	CM	TD	Nature	Bar.	Durée	ECTS	VALIDATION UE
FC MSP SPI SEMESTRE 2	0	150	Mise en situation de soin instrumental	Validée ou Ajournée	Oral: 60 mn	5	UE ajournée si 1 MSP au moins ajournée
			Réalisation d'une orthèse plantaire	Validée ou Ajournée	Oral: 90 mn		
			Démarche de soin (devoir maison)	Validée ou Ajournée	Oral: Argumentaire 10 mn		

Un Bonus « Sport » et/ou un Bonus « Engagement étudiant - Vie institutionnelle » pourront être accordés aux étudiants concernés. Ce bonus concerne l'UE 3.1 au semestre 1 et l'UE 2.1 au semestre 2.

- **Le Bonus « Sport »** pourra être accordé par l'enseignant Responsable de l'Education Physique et Sportive. Lors de l'attribution de ce bonus, l'étudiant se verra attribuer 0.25 point.
- **Le Bonus « Participation à la vie institutionnelle de l'établissement »** : Il concerne les étudiants élus aux instances d'AMU : Conseil d'Ecole, CE, CF, CFVU, CA. Pour ce bonus les étudiants pourront se voir attribuer 0.25 point à l'UE concernée par le bonus.

Le cumul des bonus ne pourra excéder 0.5 point par UE correspondant à 2 bonus maximum

C) LES JURYS

Le jury de l'examen est présidé par le Doyen de la Faculté de Médecine de Marseille. Le jury est constitué par les enseignants responsables des unités d'enseignements des semestres concernés.

A la fin des semestres 1, 3 et 5, un indicateur de niveau de notation par unité d'enseignement de l'étudiant sera communiqué, selon la moyenne obtenue par l'étudiant à la première session des examens, pour chaque UE, allant de :

- A correspondant à une note par UE entre 16 et 20/20
- B correspondant à une note entre 12 et 16/20
- C correspondant à une note entre 8 et 12/20
- D correspondant à une note entre 4 et 8/20
- E correspondant à une note par UE entre 0 et 4/20

Cet indicateur sera également utilisé selon les mêmes modalités pour communiquer les notes obtenues aux épreuves orales.

Le jury de l'examen a seul pouvoir lors de la délibération générale d'arrêter définitivement les notes attribuées aux épreuves.

En conséquence, il ne sera procédé en aucun cas à une nouvelle appréciation de la copie après délibération du jury, les décisions de ce dernier sont irrévocables.

Les crédits de formation sont attribués par une commission d'attribution des crédits (CAC). Elle est mise en place dans la formation de Pédicurie-Podologie, sous la responsabilité du directeur de la formation en Pédicurie-Podologie qui la préside. Elle est composée des formateurs référents des étudiants pédicures-podologues, d'un ou plusieurs représentants de l'enseignement universitaire, et d'un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage.

A la fin du 2^{ème} et du 4^{ème} semestre de la formation, le formateur responsable du suivi pédagogique présente, à la commission d'attribution des crédits, les résultats des étudiants afin que celle-ci se prononce sur l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant. Lors du dernier semestre, les résultats sont présentés devant le jury d'attribution du diplôme mentionné à l'article 17 de l'arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'État de pédicure-podologue.

Le jury d'attribution du diplôme d'État, est nommé par arrêté du préfet de région, sur proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, (DRDJSCS PACA), qui le préside.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus de délivrance du diplôme. Il est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après la délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui. Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer leurs notes aux étudiants. Les étudiants ont droit, en tant que de besoin et sur leur demande, dans les deux mois suivant la proclamation des résultats, à la communication de leurs résultats et à un entretien pédagogique explicatif.

D) L'ADMISSION

Passage de 1ère en 2ème année s'effectue par la validation des semestres 1 et 2, ou par la validation d'un semestre complet ou encore par la validation de 48 crédits sur 60 répartis sur les deux semestres de formation.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont validé des unités d'enseignement équivalant à la valeur de 30 à 47 crédits au cours des semestres 1 et 2 sont admis à redoubler.

Le directeur de la formation peut autoriser ces étudiants, après avis de la commission semestrielle d'attribution des crédits prévue à l'article 11, à suivre quelques unités d'enseignement de la deuxième année.

Les étudiants qui ont validé des unités d'enseignement équivalant à moins de 30 crédits européens peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'institut de formation après avis du conseil pédagogique.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation. Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des crédits correspondant aux unités d'enseignement validées.

Passage de 2ème en 3ème année s'effectue par la validation des semestres 1, 2, 3 et 4 ou par la validation des semestres 1 et 2 et d'un des deux semestres 3 et 4, ou encore par la validation des deux premiers semestres et la validation des unités d'enseignement et des stages représentant 48 à 60 crédits répartis sur les semestres 3 et 4.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont obtenu la validation des deux premiers semestres et la validation des unités d'enseignement équivalant à la valeur de 30 à 47 crédits au cours des semestres 3 et 4 sont admis à redoubler.

Le directeur de l'institut de formation peut autoriser ces étudiants, après avis de la commission semestrielle d'attribution des crédits définie à l'article 11, à suivre quelques unités d'enseignement de la troisième année.

Les étudiants qui ont validé les semestres 1 et 2 et qui n'ont pas validé les unités d'enseignement équivalant à 30 crédits sur les semestres 3 et 4 peuvent être autorisés à redoubler.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des crédits correspondant aux unités d'enseignement validées.

Les étudiants admis en troisième année, sans pour autant avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement requises pour la validation totale de la deuxième année, sont autorisés à présenter les unités manquantes au cours de cette troisième année.

À la fin de la troisième année, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des unités d'enseignement de la deuxième année peuvent être autorisés par le directeur de la formation après avis du conseil d'école à s'inscrire à nouveau aux unités manquantes pour les valider.

Dans ce cas, les étudiants sont autorisés à s'inscrire administrativement à nouveau en troisième année. Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

E) PRESENTATION AU JURY D'ATTRIBUTION DU DIPLOME D'ETAT

Les étudiants ayant validé les cinq premiers semestres de formation et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'État de pédicure-podologue.

Les étudiants ne remplissant pas les conditions pour être autorisés à se présenter devant le jury régional du diplôme d'État peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'institut de formation après avis du conseil d'école.

Les candidats ayant acquis l'ensemble des connaissances et des compétences sont déclarés reçus au diplôme d'État de pédicure-podologue et obtiennent les 180 crédits correspondants. La liste des candidats reçus est établie en séance plénière du jury.

Les étudiants qui n'ont pas été reçus au diplôme d'État sont autorisés à s'inscrire aux unités d'enseignement manquantes pour les valider et à se présenter une nouvelle fois devant le jury d'attribution du diplôme d'État. Les modalités de leur reprise de formation sont organisées par l'équipe pédagogique après avis du conseil d'école.

La liste des candidats reçus est établie par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale PACA.

Le diplôme est accompagné de l'annexe descriptive dite « supplément au diplôme ». Il s'agit d'une annexe qui décrit les compétences et savoirs acquis pendant les trois années de formation et favorise leur prise en compte en cas d'expérience à l'international. De fait, ce Supplément au diplôme est fourni aux étudiants non seulement en français mais aussi en anglais.

F) DISPENSES DE SCOLARITE

Les accès directs dans une des trois années d'études de la formation en Pédicurie-Podologie font l'objet d'une réglementation spécifique (cf./conditions d'accès à la formation en Pédicurie-Podologie d'Aix-Marseille).

G) FRAUDE – TENTATIVE DE FRAUDE - PLAGIAT

Il est de jurisprudence constante qu'en s'appropriant tout ou partie d'une œuvre pour l'intégrer dans son propre document, l'étudiant se rend coupable d'un délit de contrefaçon (au sens de l'article L.335.1 et suivants du code de la propriété intellectuelle).

Toute fraude ou tentative de fraude avérée entraîne des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur public (articles R712-9 et suivants et R811-10 et suivants du code de l'éducation). Tout plagiat, quel qu'en soit le support, constitue une faute. Conformément à la charte relative à la lutte contre le plagiat de l'Université d'Aix-Marseille, les cas présumés de plagiat feront l'objet de poursuites engagées

par l'Université devant les instances compétentes, et leurs auteurs seront passibles de sanctions disciplinaires.